

Le règlement intérieur s'applique à tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisque implicitement accepté lors de l'adhésion.

ARTICLE 1 : L'adhésion au club

- Pour bénéficier des prestations du club, il est nécessaire d'en devenir adhérent.
- Le club est affilié à la Fédération Française de Badminton. Aussi tout membre du club doit être licencié.
- Le coût de l'inscription au club comprend :
 - o La cotisation au club qui permet d'assurer les frais généraux du club et d'en devenir adhérent.
 - o Le prix de la licence reversée intégralement à la fédération Française de badminton
 - o Le coût de la prestation que vous avez choisie.
- Pour adhérer au club, vous devez :
 - o Remplir le formulaire d'inscription. qui se trouve sur le site du Baco:baco-oullins.fr via une plateforme.
 - o Payer l'ensemble du coût de l'inscription.
 - o Fournir un certificat médical (valable 3 ans) de non contre-indication à la pratique du Badminton ou le questionnaire santé rempli et signé quand votre certificat médical est encore valable.
- Le club se réserve le droit en cas de non remise de l'un des documents ci-dessus
 - o de vous exclure d'une séance.
 - o de refuser définitivement votre inscription au club.

NB : Un joueur a droit à une seule séance d'essai.
- Le club se décharge en outre de toutes responsabilités en cas d'accident :
 - o si le joueur n'est pas inscrit au club, sans avoir remis l'intégralité de son dossier d'inscription et le règlement financier qui l'accompagne.
 - o si son certificat médical a dépassé la durée de validité.
 - o s'il utilise d'autres installations présentes (espalier, tapis, ...) sans être sous la responsabilité d'un entraîneur.
- Un tarif dégressif pourra être appliqué pour une adhésion en cours d'année
- Après dépôt de tous les documents concernant l'inscription, **aucun remboursement ne sera effectué en cas de blessure ou toutes autres raisons, quelle que soit la durée d'indisponibilité.** Il appartient éventuellement aux adhérents de contracter une assurance personnelle pour cela.
- Cas particulier des joueurs licenciés dans un autre club et voulant intégrer les créneaux d'entraînement des équipes 1 ; l'intégration se fera au cas par cas en concertation avec l'entraîneur du club et l'accord du Comité directeur.
- Cas particulier de joueurs déjà inscrits dans un autre club et voulant participer au jeu libre :l'inscription sera également soumise à l'approbation du Comité directeur.

ARTICLE 2 : La pratique du Badminton adulte.

- Chaque créneau JEU LIBRE du club est géré par un responsable validé par le comité directeur. Les cours encadrés adultes sont dirigés par des entraîneurs bénévoles ou salariés.
- Vous pouvez jouer dans un ou plusieurs créneaux JEU LIBRE du club .

- Pratiquer une activité dans un des créneaux, implique également de respecter un certain nombre de règles :
 - Suivre les directives du responsable du créneau et le respecter, celui-ci pouvant exclure un adhérent en cas de comportement inapproprié.
 - Respecter les horaires et le matériel du club mis à votre disposition (filet / poteaux / raquettes / volants...)
 - Respecter les infrastructures municipales mises à votre disposition (vestiaires / sol du gymnase, WC....) notamment en utilisant des chaussures de salle non marquant exclusivement réservées à l'activité.
 - En cas de forte affluence sur un créneau, il pourra être demandé par le responsable de réduire le temps de jeu sur les terrains.
 - L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par les adhérents, ils devront également veiller à laisser la salle dans un état irréprochable (ramassage des volants, bouteilles d'eau ...)
 - L'invitation de personnes non adhérentes au Baco (en dehors des opérations « portes ouvertes », « jeu en famille » et « invitation jeu libre ») est interdite sauf accord du comité directeur.

ARTICLE 3 : L'encadrement des joueurs mineurs du club - l'école de Badminton

- L'école de Badminton est sous la responsabilité de Sylvain Janier Dubry, entraîneur du club, Brevet d'État d'Éducateur Sportif 2nd Degré. Tous les adhérents de moins de 16 ans font partie de l'école de Badminton.
- L'ensemble des créneaux de l'école de Badminton sont encadrés par des éducateurs majeurs assistés ou non de jeunes encadrants mineurs.
- Un planning d'ouverture / fermeture de l'école de badminton est fourni aux familles à l'avance.
- Le club s'engage à faire tout son possible pour assurer la tenue des séances programmées en pourvoyant aux absences des éducateurs.
- Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau les aura pris sous sa responsabilité. Les parents devront s'assurer de la présence de l'encadrant avant de laisser leurs enfants.
- Le club s'engage à fournir les volants à l'entraînement et à payer les frais d'inscription en compétition individuelles et par équipes sur les compétitions validées par l'entraîneur.

ARTICLE 4 : La compétition par équipe

- Tout adhérent du club peut intégrer une équipe du club suivant son niveau et en accord avec le capitaine de l'équipe.
- Le Comité directeur se réserve le droit de valider la constitution ou le maintien d'une équipe ainsi que son capitaine.
- Le Comité directeur se réserve le droit de pouvoir intervenir sur l'effectif d'une équipe pour retirer ou ajouter des membres.
- Lors de ces compétitions, les joueurs devront porter les couleurs du club.
- L'utilisation (à la demande du capitaine de l'équipe) de son véhicule personnel pour co-voiturer des joueurs lors de ces compétitions donne droit à défraiement entre le gymnase Montlouis à Oullins et le lieu de la compétition à partir du niveau régional.
- Les volants sont fournis par le club lors de ces compétitions en quantité raisonnable.

ARTICLE 5 : La compétition individuelle

- Le club souhaite promouvoir l'accès à la compétition pour tous par une politique de remboursement d'inscription aux tournois; dont le nombre sera défini lors de l'assemblée générale de l'année précédente et à choisir dans une liste définie par le club.
- La procédure d'inscription aux tournois est à disposition sur le site du club : baco-oullins.fr
- Le club ne rembourse aucun tournoi en dehors du calendrier établi ou si l'inscription est en dehors des dates limites fixées par le BACO.
- Après avoir dépassé le quota de tournois, vous devez vous inscrire individuellement aux tournois et payer directement au club organisateur.
- La non-participation à un tournoi payé par le club pour un motif non justifié entraîne le remboursement au club des montants d'inscription.
- Aucun volant n'est fourni par le club pour ces tournois.

ARTICLE 6 : Les tournois organisés par le club

- Tout adhérent du club peut participer sans frais d'inscription aux tournois organisés par le club.
- La procédure d'inscription est à disposition sur le site du club.
- Sa participation vaut en retour un engagement bénévole sur l'organisation du tournoi (installation et rangement du matériel, préparations culinaires, tenue de la buvette...).
- Aucun volant n'est fourni par le club pour ces tournois.

ARTICLE 7: Communication

Le club possède un site internet : baco-oullins.fr sur lequel vous trouverez les informations sur la vie du club, les plannings d'ouverture des créneaux et une multitude de renseignements, il est donc nécessaire de le consulter régulièrement pour être informé.

Il existe également une page Facebook « Badminton Club d'Oullins » permettant de suivre la vie du club ainsi qu'un groupe fermé Facebook pour les licenciés du BACO ou ex-licenciés.

L'adhérent autorise la diffusion, sur le site internet du club, de photos prises lors de compétitions sportives ou manifestations en rapport avec le badminton. En cas de refus, l'adhérent ou les parents de l'adhérent doivent signifier par écrit leur désaccord au président du club.

ARTICLE 8 : Fonctionnement

Une assemblée générale a lieu une fois par an, chaque licencié en est informé et il est le bienvenu.

En cas d'indisponibilité, il pourra se faire représenter par un autre membre du club,

C'est un moment important et convivial d'échange sur la vie du club et de son avenir.

Tous les membres du comité directeur, les ouvreurs de créneaux, certains entraîneurs, et beaucoup d'autres adhérents sont **des bénévoles** et prennent sur leur temps libre pour faire fonctionner le club de la meilleure façon.

**Tout le monde peut s'impliquer même un petit peu,
la bonne marche du club en dépend.**

Le comité directeur.